

Département
Lot et Garonne

CENTRE COMMUNALE D'ACTION SOCIALE D'AIGUILLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU MARDI 26 AVRIL 2023

Nombre de membres
du conseil : 9
En exercice : 9
Qui ont pris part à
la réunion : 5

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six avril à dix-sept heures trente, s'est réuni en séance, les membres du Conseil d'Administration au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'Aiguillon, salle du Jumelage, sous la présidence de Monsieur Christian GIRARDI, Président du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Date de
convocation :
17 avril 2023

Étaient présents : 5

MM. Christian GIRARDI, Valérie BIDET, Catherine LARRIEU, Bernadette CAPDEVILLE, Claudette PICARD.

Étaient absents : 4

Mme Brigitte LEVEUR, Annick PAPON, Dominique REAU, Danièle POLONI,

Objet de la
délibération

Pouvoir de vote : 2

Mme Danièle POLONI à Mme Claudette PICARD
M. Dominique REAU à Mme Valérie BIDET

Administration
générale

-
Election du Vice-
Président

Assistaient également à la séance :

MM. Martine BEVILACQUA - Directrice du CCAS-, Flora BOULBES - Agent social.

Secrétaire de séance : Mme Martine BEVILACQUA

φφφφφφφφ

Monsieur le Président présente au Conseil d'Administration l'exposé suivant :

Conformément aux dispositions de l'article L123-6 du code de l'action sociale de la famille, le Conseil d'Administration du CCAS doit dès sa constitution élire en son sein un ou une vice-président(e).

Publié le

Monsieur le Président demande aux candidats pour ce poste de se déclarer.

Madame Valérie BIDET se présente en tant que candidate.

Les membres présents décident d'élire à l'unanimité la vice-présidente, Madame Valérie BIDEET.

Détails du vote :

Nombre de votants : 5

Nombre de suffrage nul : 0

Nombre de suffrage obtenue pour Madame Valérie BIDEET : 5

Madame Valérie BIDEET est donc élue vice-présidente du CCAS.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que
dessus,
Pour copie conforme,

Le président
Christian GIRARDI

